

Selon les toutes dernières prévisions du Bureau Fédéral du Plan, la population belge va considérablement s'accroître au cours des prochaines décennies en raison de l'allongement de l'espérance de vie, de l'accroissement du taux de fécondité et de la progression de l'immigration (surtout en provenance des nouveaux Etats membres de l'Union européenne).

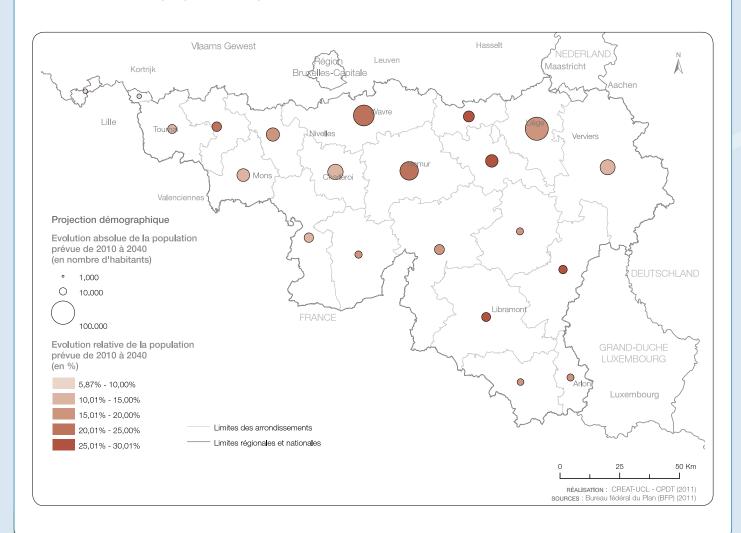
La population belge devrait ainsi passer de 10,8 millions en 2010 à 13,1 millions en 2050. En Wallonie, la population atteindrait 3.725.000 habitants en 2020 et 4.085.000 en 2040, soit un accroissement de l'ordre de 227.000 unités entre 2010 et 2020 et de 585.000 entre 2010 et 2040. Le seuil des quatre millions d'habitants serait atteint en 2035.

L'évolution de la population en valeur absolue devrait être la plus importante dans le sillon wallon et au nord de celui-ci, plus faible au sud. L'évolution relative la plus marquée serait enregistrée dans les zones d'emploi de Bruxelles et de Luxembourg, susceptibles de s'étendre et donc plus particulièrement dans les arrondissements de leur deuxième couronne, comme Waremme, ce qui pourra poser des problèmes en termes de mobilité.

Atlas des dynamiques territoriales

Projection démographique 2010 – 2040 en Wallonie

Evolution de la population prévue de 2010 à 2040



infos et sources



Atlas des dynamiques territoriales

Projection démographique 2010 – 2040 en Wallonie

Niveau spatial:

Arrondissement

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Les projections du Bureau du Plan estiment l'évolution de la population totale année par année jusqu'à l'horizon 2060, à l'échelle des arrondissements. Elles se basent sur les pyramides des âges que l'on fait évoluer année après année à partir d'hypothèses de fécondité, mortalité et migrations.

Méthode de classification :

Classes à intervalles réguliers de 5 %.

Données utilisées:

- Population totale 2010
- Population totale prévue en 2040

Sources des données :

Bureau fédéral du plan (BFP) 2011 http://www.plan.be

Statistiques:

Moyenne (Belgique): 17,01 %
Moyenne (Wallonie): 16,73 %
Minimum: 5,87 % (arr. Mouscron)
Maximum: 30,01 % (Waremme)

Auteur:

V. Bottieau (UCL – CREAT)
vincent.bottieau@uclouvain.be
Sous la direction de T. Eggericks (UCL-GéDAP).

Voir « Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011 », CPDT, partie « Les défis », pages 11 à 50.



